



**de l'école au supérieur**

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC\_national



**NUMÉRIQUE :**

## **LES RÉFÉRENTS AU FRONT DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE**

*Par Pascal VINCENTI, membre du Bureau académique du SNALC de Nice  
Avril 2020*

Les RRUPN<sup>1</sup> et autres collègues mobilisés participent à l'effort collectif de continuité pédagogique à travers leur assistance sur les outils numériques en télétravail et par téléphone. Notre ministre les en remercie dans cette vidéo<sup>2</sup>.

Qui sont-ils ? Professeurs engagés et volontaires, ils assistent les chefs de direction dans la mise en place des TICE. Leurs missions<sup>3</sup> sont de conseiller, former, veiller, dépanner, gérer les ressources numériques pour l'ensemble des personnels. Ils sont souvent assistés par un AED TICE pris sur le service de vie scolaire. Tout le monde en connaît un. Il dépanne volontiers, utilise un vocabulaire obscur et anime des formations dont on voit l'utilité, mais qui ne sont pas toujours réinvesties par manque de temps.

Ils ne comptent pas leurs heures, surtout aujourd'hui ! Ils renseignent les collègues, aident les parents et élèves, débloquent les situations, font des tutoriels. Ils sont payés en IMP, rarement à la hauteur du temps passé. Les RRUPN s'investissent depuis longtemps et n'ont pas attendu le covid-19 pour faire avancer les outils numériques dans une France numérique fracturée.

Certes leur mission n'est pas comparable à celle des personnels médicaux, ils ne sauvent pas des vies. Ils s'inscrivent cependant dans un effort collectif de continuité pédagogique sans compter les heures, au-delà de leurs indemnités. Ils sont à ce titre en droit de demander une vraie prise en compte de cet engagement à valoriser par une promotion à la classe exceptionnelle ou obtenir un nombre minimum d'IMP. Pourtant, rien n'est moins sûr ; la situation économique de notre pays laissera probablement les revendications des professeurs lettre morte, le gouvernement enfin occupé à revaloriser nos collègues du secteur médical. Nous verrons bien.

Il est d'usage maintenant d'applaudir. Recevez donc, chers collègues RRUPN qui êtes au front numérique, les applaudissements du SNALC.

**Consultez la rubrique dédiée SNALC sur le coronavirus :**  
[www.snalc.fr/national/article/5490/](http://www.snalc.fr/national/article/5490/)

<sup>1</sup> Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques

<sup>2</sup> Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=SQP2pVaUtY0&feature=youtu.be>

<sup>3</sup> Mission définie par un décret, n° 2015-475 du 27 avril 2015

**SNALC. De l'école au supérieur**